

Comité de pilotage vélo - 4 mars 2013

Point à l'ordre du jour	Question de Mon Cher Vélo	Position de la ville de Bourges
Boulevard Gambetta : nouveau projet et avancée des travaux.	La proposition de Mon Cher Vélo lors du dernier copil était l'intégration de bandes cyclables avec séparateurs en caoutchouc dans les deux sens de circulation.	Toujours en réflexion, le travail sur cet axe a été confié à un bureau d'études, ses propositions seront présentées en copil avant validation. Compte tenu des nouveaux aménagements à venir aux abords d'Avaricum, l'idée est de trouver un type d'aménagements reproductible à tous les boulevards de Bourges (petite ceinture). Aucune date de réalisation n'est avancée
Rue Félix Chédin : modification de la sortie de piste au rond point de la rue du Général Challe.	Suite à une rencontre avec M. Torres sur place, la sortie de piste devait être modifiée pour faciliter et sécuriser la sortie et l'entrée sur celle-ci.	La sortie de piste sera modifiée à la marge d'ici Av 2012 : suppression de quelques mètres de bordure béton et marquage au sol de la délimitation de piste. Une reprise plus lourde de cette piste pour faciliter connexion avec la rue du Général Challe sera envisagée lorsque cette dernière sera requalifiée. Aucune date n'est avancée
Dialogue avec la direction du lycée Jean de Berry au sujet de la rue Zoé Dumonteil.	La rue Zoé Dumonteil est constamment engorgée avec des véhicules en stationnement (véhicules appartenant pour grande partie à des étudiants et enseignants du lycée). Mon Cher Vélo a sollicité à deux reprises la direction du lycée sans succès.	La mairie propose de faire des flyers et de les fournir à la direction du lycée pour distribution maintenant et à chaque rentrée scolaire en expliquant pourquoi l'aménagement de la rue Zoé Dumonteil doit être respecté. Mme Pellerin, maire adjointe aux affaires scolaires siège au CA du Lycée et va évoquer le sujet lors d'une de ces réunions.
Communication sur les doubles – sens cyclables et les tourne à droite (presse, nouvelles de Bourges, site internet...).	Après bientôt 3 ans d'existence, le bilan des double sens cyclables est très positif et il faut le faire savoir pour faire la chasse aux idées reçues.	La mairie est d'accord pour communiquer sur le sujet (Les Nouvelles de Bourges, site internet, Bulletin Républicain...) rappelant l'existence des double sens cyclables, leurs intérêts, leur sécurité et que c'est une mesure nationale et pas uniquement en place à Bourges.
Proposition de test d'aménagement boulevard de la liberté : bandes cyclables matérialisées au sol avec séparateurs en caoutchouc.	La largeur de la voirie permettrait de tester un aménagement largement recommandé par l'association à moindre frais et de façon réversible. Intégration de deux bandes cyclables d'1,20m de large de chaque côté du boulevard et séparation physique du flux motorisé avec des séparateurs en caoutchouc.	La mairie va faire chiffrer l'installation de bandes cyclables d'un rond point à l'autre. Tout comme le modèle du boulevard Gambetta sera reproductible à d'autres axes similaires, le test sur le Boulevard de la liberté pourrait devenir reproductible s'il est concluant. Sujet à aborder au prochain copil.
Panneau Rode Vert	Une voie verte doit être identifiée par un panneau signalant une voie verte et non une piste cyclable, De même à certains endroits, des panneaux de signalisation ont été oubliés	La mairie va chiffrer les panneaux à modifier et effectuera le remplacement par tranches.
Arceaux vélo	Beaucoup d'arceaux ne sont pas utilisés alors que des vélos sont accrochés à quelques mètres d'eux. Il semblerait qu'ils soient mal identifiés par les cyclistes qui ne savent pas à quoi ils servent. Une communication ou signalisation sur leur présence/utilité serait à envisager.	La mairie va rappeler l'utilisation et la localisation des arceaux dans Les Nouvelles de Bourges. M. Blanc propose également de peindre une signalétique vélo à l'aide d'un pochoir sur les arceaux.
Voie Verte Carnot et Pyrotechnie	Correction à la marge des voies vertes Carnot et Pyrotechnie que nous ne pouvons malheureusement pas remettre en cause,	La mairie souligne que potelets et bordures hautes sont nécessaires pour éviter le stationnement sauvage. Les modifications (à la marge) demandées par Mon Cher Vélo seront rapidement transmises à M. Torres
Tourner à droite	Il était prévu qu'une dizaine de carrefours à feux identifiés conjointement par Mon Cher Vélo et les services techniques de la ville de Bourges à la fin de l'été 2012 soient équipés de panneaux (la solution de signaux lumineux étant jugée trop onéreuse) permettant au cycliste de tourner à droite ou d'aller tout droit au feu rouge.	La solution retenue a été l'installation de signaux lumineux. Cette solution a été abandonnée pour raisons budgétaires en fin d'année 2011, l'installation des TAD aux feux est repoussée à 2014.

Zone 30 dans le Quartier Charlet.

Mon Cher Vélo et l'association Quartier Charlet maintiennent leur demande de test d'une zone 30 sur le périmètre du quartier (triangle rue Charlet, rue Nicolas Leblanc, rue Ernest Renand cette dernière étant exclue de la zone 30). Les associations considèrent que les arguments mis en avant par la mairie ne sont pas valables : représentativité de l'enquête (environ 10% de taux de réponse) et sentiment de dangerosité des DSC (toutes les études sur le sujet prouvent qu'ils ne le sont pas).

Stationnement sur le boulevard Auger : projet et planning, intégration d'un double sens cyclable ?

Les véhicules stationnent aujourd'hui sur trottoir sur cet axe. Le stationnement sur voirie réduira les vitesses et libérera les trottoirs pour les piétons. Compte tenu de la largeur de la voie, il serait possible d'intégrer un double sens cyclable.

Il faut déjà faire bien fonctionner les rues qui sont zone 30 avec double sens cyclable pour envisager d'faire d'autres.

La mairie souhaite trouver une cohérence entre zone 30 du centre ville et celles qui pourraient voir jour aux alentours.

La position reste la même que dans le courrier envoi mi décembre aux deux associations : la réflexion sur le sujet est envisagée en 2014.

Pas d'urgence à aménager un DSC sur cette voie qui ferait "double" avec l'avenue de la pyrotechnie en cours d'aménagement

La question du stationnement est très problématique le stationnement sur trottoir est farouchement défendu par les riverains.

La mairie est consciente de la gêne qu'occasionne le stationnement sur trottoir et des nombreux bénéfices qu'apporterait le stationnement sur chaussée mais craint de devoir faire des compromis face à la virulence des riverains.

M. Blanc nous invite à participer à une réunion prévue le 20 mars à 18h30 à la mairie de Bourges.